

## **Nucléaire: Hausse des Coûts de Désaffectation en Suisse**



Ce n'est pas de loin pas une surprise, mais l'Office fédéral de l'énergie Suisse vient d'annoncer que le total des coûts en vue de l'arrêt des installations et de la gestion des déchets nucléaires a pris l'ascenseur. Pour les cinq centrales, le total des coûts s'élève désormais à 20,654 milliards de francs suisses.

Du coup, les exploitants des centrales nucléaires vont devoir mettre davantage d'argent en vue de l'arrêt des installations et de la gestion des déchets. Leurs contributions pour la période 2012-2016 augmente de 10% par rapport à la dernière évaluation de 2006.

Les contributions des centrales nucléaires sont versées dans deux fonds indépendants, A) de désaffectation et B) de gestion des déchets.

Les calculs ont été vérifiés par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) qui a fait appel à des "experts externes". Inutile de préciser que ce montant va encore augmenter dans les années à venir car la réputation de l'IFSN dans le domaine des estimations n'est plus à faire.

### **Les contributions des centrales nucléaires suisses**

#### **Les déchets**

Le fonds de gestion des déchets recevra chaque année des 5 centrales 118,3 millions de francs, dont 34 millions de la part des exploitants de Beznau I et II, 18,2 millions de ceux de Mühleberg, 27,3 millions de ceux de Gösgen et 38,8 millions des exploitants Leibstadt.

A fin 2011, le fonds de gestion des déchets radioactifs comptait 2,828 milliards de francs. D'ici la mise hors service des centrales nucléaires, il devra atteindre le montant de 9,2 milliards.

### **Le Démontage des Centrales**

Le fonds de désaffectation recevra chaque année 18,8 millions de Beznau I et II, 12,1 millions de Mühleberg, 9,6 millions de Gösgen et 13,3 millions de Leibstadt. En tout, ce montant s'élèvera à 56 millions de francs par an.

La société anonyme Zwiilag, constituée par les exploitants des centrales nucléaires suisses pour prendre en charge le stockage des déchets intermédiaire, contribuera annuellement pour un montant de 2,2 millions de francs au fonds de désaffectation.